

Association Cerebral Jura

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 mars 2017

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 mars 2016
4. Rapport annuel de la Présidente
5. Comptes 2016 et rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation du budget 2017
7. Démissions, élection de nouveaux membres et réélection statutaire du comité
8. Communications, propositions individuelles et divers

Mesdames, Messieurs,
Chers membres et invités,

La présidente souhaite à toutes et à tous la bienvenue et déclare la 53^e Assemblée générale ouverte. Elle remercie la direction et le personnel des Ateliers protégés jurassiens de Delémont de leur accueil ainsi que le personnel de la boulangerie et de la cuisine qui ont préparé la collation.

Elle salue ensuite la présence de :

- Mathilde Crevoisier, présidente du Conseil de ville de Porrentruy
- Muriel Christe-Marchand, cheffe du service de l'Action sociale et qui représente le gouvernement jurassien
- Thierry Bohlinger, directeur de la Fondation les Castors
- Tosca Nini qui représente Le Foyer Les Fontenattes
- Léonie Gigandet adjointe à la direction de Pinos
- Pierre Ackermann, membre et représentant de Fragile Jura

Elle énumère ensuite la liste des invités et membres excusés et demande aux personnes présentes de signer la liste des présences.

La liste des personnes présentes et celle des personnes qui se sont excusées est annexée au présent PV.

POINT 2 : Nomination des scrutateurs

Nadia Meury et Jacqueline Roueche sont nommées scrutatrices.

POINT 3 : Procès-verbal de l'AG du 11 mars 2016

Le procès-verbal est approuvé sans modification.

POINT 4 : Rapport annuel de la Présidente

La présidente nous présente son rapport annuel

L'année écoulée a été riche en émotion pour notre association. Comme vous avez pu le lire dans notre dernier bulletin nous avons eu le chagrin de perdre Edith Barelli membre fondatrice avec son mari et d'autres parents de la ligue jurassienne en faveur de l'enfant IMC et ancienne présidente. Durant de nombreuses années Edith s'est battue pour défendre les droits des enfants en situation de handicap et de leurs parents et pour une meilleure prise en charge et une meilleure intégration dans la société. Son combat sans relâche a permis l'évolution de la prise en charge des enfants IMC. Nous garderons d'Edith de lumineux souvenirs. Nous voudrions aussi avoir une pensée émue pour le départ du petit Vincent Rubin et de Nicole Schaffter monitrice assistance des cours de thérapie équestre. Je vous invite à vous lever pour observer une minute de silence en leurs mémoires.

Une bonne nouvelle est arrivée en fin 2016 celle d'augmenter le supplément pour soins intenses des enfants handicapés ou gravement malade et résidants à la maison sans diminuer d'autres prestations. Le Conseil des Etats à l'unanimité et le Conseil national ont accepté l'initiative parlementaire Joder qui demandait cette augmentation.

C'est une avancée sociale qui permettra aux familles d'avoir un vrai choix de vie et de garder leurs enfants à leur côté. Nous, ancienne génération, qui avons tant lutté pour ce droit sommes très touchés et fiers du résultat.

Au niveau cantonal nous faisons parties du groupe ressource Proches aidants et dans ce cadre je peux sensibiliser nos autorités et les autres associations aux difficultés rencontrées sur le terrain étant donné que nous sommes la seule association représentée par un parent.

Depuis 2016 notre faitière, poussée par l'OFAS, nous impose des contrôles de qualité toujours plus pointus. C'est pourquoi vous avez reçu un questionnaire concernant la qualité du bulletin. Les institutions ont reçu, elle, des questionnaires de satisfaction sur les week-ends et les cours de thérapie équestre.

Quelque chose de plus léger maintenant.

Notre comité a décidé d'offrir en 2017 un week-end un peu spécial destiné avant tout aux personnes en situation de handicap vivant à domicile et ne bénéficiant pas de nos week-ends pour institutions. Nous vous en parlerons lors de la présentation du budget 2017.

La présidente passe ensuite au rapport d'activité 2016.

En 2016, le comité s'est réuni à 7 reprises, pour traiter des points suivants :

- La gestion courante de l'association;
- Les prestations en faveur des personnes IMC;
- Les comptes de l'association et le budget
- Les Jeux pour tous
- Les projets 2017

Françoise Ruiz remercie tous les membres pour leur engagement ainsi que la secrétaire.

Notre association a pu compter sur l'aide des membres de son comité qui l'ont représenté tout au long de l'année au sein de différentes institutions. Ce sont :

- Françoise Ruiz pour le Groupe ressource des Proches aidants
Pour le groupe de travail de préparation de la journée des Proches aidants 2017
représentante des parents au sein de la plateforme Junorah
- Catherine Dolce pour le Conseil de la Fondation Pérène
- Pascal Hubleur pour le Conseil de la Fondation Les Castors
- Yvonne Ren pour le Conseil de la Fondation CERAS
- Joëlle et Alain Girardin pour la Fédération des associations jurassiennes des parents d'élèves (FAPE)

Françoise Ruiz et Chantal Eschmann ont participé à la rencontre des présidents, présidentes et des directeurs et directrices des associations régionales le 11 juin 2016 à Olten.

Henri Dominé et Chantal Eschmann se sont rendus à la 60^e Assemblée des délégués le 23 octobre à Olten également.

Tous sont remerciés pour leur engagement

Les différentes prestations de l'Association réalisées durant l'année 2016 sont présentées.

Cours semestriels

Quatre cours semestriels « Approche socio-thérapeutique avec le cheval » ont été organisés le vendredi matin d'avril à novembre 2016. Quarante-deux séances ont eu lieu et onze personnes ont participé au cours de thérapie équestre pour un total de 283 heures. Les participants aux cours sont les résidents des Fontenattes et de Pinos.

Week-ends

Durant l'année dernière, l'Association Cerebral Jura a organisé quatre week-ends. Le premier a eu lieu en juin à Mümliswil, le second en août à Vaumarcus, le 3^e en septembre à la Ferme du Bonheur et le dernier à Delémont au Centre Saint-François. Quarante-trois personnes du Foyer de Porrentruy, des Fontenattes et de Pinos accompagnés par quatorze éducateurs spécialisés ont pu profiter de ces week-ends. Durant ces week-ends, les participants ont pu profiter de différentes activités récréatives telles que : balade, cinéma, s'occuper des animaux de la ferme, atelier cuisine, soirée karaoké, danse, tour en calèche, pique-nique, loto etc.

Nous remercions chaleureusement les donateurs grâce auxquels les week-ends et les cours ont pu avoir lieu **la fondation Denk an Mich** et **la délégation jurassienne à la Loterie Romande** pour leur soutien financier.

Plusieurs personnes ont sollicité des conseils divers auprès de notre secrétariat et nous avons pu les aider et les accompagner dans leurs démarches.

Notre bulletin « Autre Regard » continue de paraître deux fois par année. Il est tiré à 400 exemplaires, l'impression et l'assemblage sont toujours confiés aux services de bureautique des Ateliers protégés jurassiens à Porrentruy. Le travail est très bien réalisé et les délais sont respectés. Nous adressons un grand merci aux collaborateurs de cet atelier. Outre nos membres qui le reçoivent, il est aussi envoyé aux pédiatres du canton, aux ergothérapeutes, à des physios, médecins et à nos partenaires.

Toutes les prestations énumérées ci-devant dépendent du financement de l'OFAS par l'intermédiaire de notre faitière.

Jeux pour tous

Notre 14^e journée de jeux pour tous a rencontré un grand succès. Environ 200 personnes nous en rendus visite. Une trentaine de bénévoles ont assuré le bon déroulement des activités et nous les remercions chaleureusement car sans eux nous ne pourrions pas organiser une telle journée.

Speed meeting

Le 1^{er} décembre nous avons participé au speed-meeting organisé par l'Association jurassienne pour la coordination du bénévolat. Le but de cette rencontre était de mettre en relation les personnes souhaitant s'engager bénévolement avec des associations recherchant des bénévoles. Une dizaine de personnes ont profité de cette occasion pour se renseigner et 2 se sont présentées à nous. Toutes les associations étaient déçues que si peu de monde se soient présentées.

SOS-Relève

Notre service de relève est très peu sollicité. 10 h ont été effectuées pour 3 interventions chez 2 personnes. Une personne a été recrutée avec notre aide pour effectuer plusieurs heures par semaine auprès d'une famille avec la contribution d'assistance.

Groupe parents

Notre groupe de parole de parents animé par Marie-Thérèse Faivre continue d'avoir du succès. En 2016, sept soirées d'échanges ont été organisées. Douze parents sont inscrits dans ce groupe et peuvent de ce fait participer à ces rencontres. En tant que membre du groupe Proches Aidants du canton, cela fait maintenant trois ans que nous bénéficions du soutien de la Fondation O2 pour la couverture des frais liés à notre groupe parent. Nous remercions le service de l'Action sociale et la Fondation O2 de leur soutien. La bonne nouvelle est que cette aide a été reconduite pour 2017.

Nous vous rappelons encore que l'Association Cerebral Jura possède divers moyens d'information sur le thème du handicap : livres, brochures, dossiers. Les membres de l'association ainsi que les personnes ou organisations intéressées peuvent les emprunter gratuitement.

POINT 5 : Comptes 2016 et rapport des vérificateurs des comptes

La parole à Alain Girardin trésorier, pour la présentation des comptes 2016.

Le trésorier détaille tout d'abord les comptes d'exploitation qui présentent des produits pour CHF 82'769.20 et des charges pour CHF 79'570.85. Le bénéfice est de CHF 3'198.35. Il passe ensuite au bilan. Le capital propre de l'Association s'élève à CHF 153'693.72. Les comptes ont fait l'objet d'un examen succinct de la fiduciaire Juravenir SA qui n'a pas relevé de fait qui leur laissent à penser que les comptes ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. Malgré ce fait et conformément aux statuts nous avons dû faire vérifier les comptes par les vérificatrices.

Les comptes ne suscitent pas de questions.

La parole est donc donnée à Dominique Maillard, vérificatrice, pour la lecture de son rapport. Elle demande à l'Assemblée d'en donner décharge au trésorier et au comité.

La présidente remercie Dominique Maillard et Eliane Walther de leur travail et invite l'Assemblée à accepter les comptes 2016 et à donner décharge au comité par un lever de mains.

Les comptes 2016 sont donc acceptés à l'unanimité.

POINT 6 : Approbation du budget

La parole est à nouveau passée à Alain Girardin qui présente le budget 2017 qui a été adopté par le comité lors de sa séance du 6 mars 2017. Le total des produits s'élève à CHF 82'910.00 et les charges à CHF 82'070.00. Il en résulte un bénéfice de CHF 840.00. Le budget pour projet de week-end pour les familles à Vétroz est de CHF 6'800.00. Il se déroulera lors du week-end du 1^{er} au 3 septembre en Valais dans le pavillon adapté de Cerebral Valais. Au programme il y aura bains thermaux, promenades en montagne, labyrinthe, etc. Ce week-end est organisé principalement pour les familles qui gardent leur enfant handicapé à la maison.

Le budget ne suscite pas de questions.

La présidente demande d'approuver le budget 2017 par un lever de mains.

Le budget 2017 est adopté à l'unanimité.

Françoise Ruiz remercie le trésorier Alain Girardin et la secrétaire pour leur excellent travail.

Point 7 : Démissions, élections de nouveaux membres et réélection statutaire du comité

Deux démissions nous ont été annoncées en fin d'année 2016 celles de Laurence Paillard et de Catherine Dolce. Laurence Paillard qui avait accepté de rejoindre le comité en 2016 a démissionné pour des raisons professionnelles. Catherine Dolce, membre du comité depuis 1999, vice-présidente depuis 2013 et représentante de notre association au Conseil de la fondation Pèrène a décidé de lever le pied après toutes ces années passées au comité. C'est avec émotion que la présidente prend congé de Catherine en la remerciant pour son engagement au cours de ces nombreuses années et en lui remettant un cadeau.

Applaudissements pour Catherine Dolce.

La parole est à Catherine qui nous, avec émotion, le plaisir qu'elle a eu à être membre du comité, elle nous aussi que la défense des personnes en situation de handicap est une cause noble. Elle est aussi heureuse de constater l'évolution des prises en compte des revendications des parents qui ont amenées à la contribution d'assistance et aux accueils de jour notamment.

Pour remplacer les deux démissionnaires, le comité propose d'élire Antonella Donadei et Marie-France Barth. Antonella Donadei habite Delémont, elle est maman de jumelles de 12 ans dont l'une est handicapée. Marie-France Barth habite Courrendlin, elle est maman d'une fille de 14 ans handicapée et d'un garçon de 9 ans.

La première élection proposée au vote est celle d'Antonella Donadei

Elle est acceptée par applaudissements.

La seconde élection est celle de Marie-France Barth.

Elle est acceptée également par applaudissements.

La présidente se dit très heureuse de l'élection des deux nouvelles membres et les remercie d'avoir accepté de rejoindre le comité. L'Assemblée est invitée à les applaudir une nouvelle fois.

Réélection statutaire des autres membres du comité. Pour cette année il est proposé de ne pas élire de vice-président (e) pour laisser aux nouvelles le temps de se familiariser avec le fonctionnement du comité et de pourvoir à ce poste l'année prochaine.

Présidente	Françoise Ruiz
Trésorier	Alain Girardin
Membres	Pascal Hubleur Henri Dominé

L'Assemblée est invitée à élire en bloc les membres du comité qui se représentent.
L'élection se fait par applaudissements.

Election des vérificatrices des comptes

Comme on vous la dit précédemment lors de la présentation des comptes malgré le contrôle succinct par la fiduciaire Juravenir SA, nos statuts nous obligent à avoir des vérificateurs des comptes. Si nous voulons nous passer de vérificateurs des comptes et donner le mandat de contrôle à une fiduciaire nous devons pour cela modifier les articles 13 et 22 des statuts. Les statuts ont été modifiés la dernière fois en 2003.

Chantal Eschmann prend la parole pour informer l'Assemblée que les directives de l'OFAS sont de plus en plus exigeantes et que les comptes, mêmes s'ils sont vérifiés par des bénévoles, doivent être contrôlé de manière professionnelle.

Jacqueline Roueche est d'avis, sans remettre en question les compétences des vérificateurs des comptes, que nous devrions passer à un contrôle professionnel. Nadia Meury pense aussi qu'un contrôle des comptes par une fiduciaire serait, pour le comité, l'Assemblée et la secrétaire, une sécurité que les comptes soient bien tenu.

Au vote l'Assemblée accepte que le comité travaille à la modification des statuts concernant les points relatifs à la vérification des comptes.

L'Assemblée doit donc réélire les deux vérificatrices des comptes Dominique Maillard et Eliane Walther.

Elles sont réélues par applaudissements.

POINT 8 : Communication, propositions individuelles et divers

2017 est l'année du 60^e anniversaire de l'Association Cerebral Suisse qui a été fondée le 17 février 1957.

Pour célébrer son anniversaire, Cerebral Suisse organise avec la Fédération des ludothèques Suisses une journée de jeux avec le thème "Des ludothèques pour tous". Le but est que les personnes en situation de handicap puissent trouver, dans les ludothèques, des jeux adaptés. Le 20 mai la ludothèque de Delémont et notre association inviterons tous ceux qui le veulent à un après-midi de jeux auxquels tout le monde pourra jouer. Un concours de dessin sera aussi proposé.

L'association Cerebral Suisse sera aussi présente lors de la Journée PluSport du 9 juillet à Macolin et elle tiendra un stand à la foire Swiss Handicap du 1^{er} et 2 décembre à Lucerne.

Cette année nous serons présents à Handicap sur la fête qui aura lieu le samedi 17 juin à la gare de Delémont. Nous tiendrons un stand d'information et nous proposerons un concours de dessins.

Du 1^{er} au 3 septembre aura lieu à Vétroz un week-end pour les familles qui gardent leur enfant en situation de handicap à la maison. Les fiches d'inscriptions ne vont pas tarder.

En novembre nous aurons la possibilité de faire découvrir notre association lors du marché de Saint-Martin de Porrentruy. Nous nous réjouissons beaucoup de la proposition qui nous a été faite par Katia Morosoli présidente du comité du marché de la Saint-Martin. Etant donné les nombreuses heures d'ouverture du marché, les ajoulots le savent, nous aurons besoin de plusieurs personnes pour être présents sur le stand. Nous contacterons les membres après les vacances.

Pour 2017 les week-ends sont déjà réservés. Deux auront lieu à la Ferme du Bonheur, 1 à Vaumarcus et 1 au Centre Saint-François. Les cours de thérapie équestre débiteront le 24 mars.

La rencontre des présidents et présidentes et des secrétaires des associations régionales aura lieu le 10 juin 2017 à Olten et l'Assemblée des délégués le 21 octobre 2017 également à Olten.

La parole est donnée à l'Assemblée concernant des communications, propositions individuelles et divers.

Muriel Christe Marchand, cheffe de service à l'action sociale du canton, prend la parole. Elle a été mandatée par le gouvernement pour le représenter. En participant à l'Assemblée elle a voulu faire connaissance avec notre association car elle tient à connaître tous les acteurs dans le domaine social. L'action sociale souhaite maintenir des relations fortes avec les milieux associatifs. Les proches sont des maillons importants pour faire entendre leur voix dans les chantiers importants en lien, pour ce qui nous concerne, avec le handicap. Un des chantiers importants est le vieillissement des personnes handicapées. Le respect, le bien-être et la dignité de la personne est fondamental. Elle nous remercie de notre engagement.

Fabien Barelli nous apporte les salutations de Marie-Thérèse Borer et propose que dans un prochain bulletin nous ayons une photo du comité.

Personne d'autre ne souhaite prendre la parole.

La présidente remercie les membres et invités présents de leur attention et déclare l'Assemblée close. Elle invite tout le monde à déguster le magnifique buffet préparé par le personnel des Ateliers protégés et à poursuivre les discussions autour du verre de l'amitié. Elle souhaite une bonne fin de soirée à tous.

Delémont, le 22 mars 2017
Chantal Eschmann Kohler
Secrétaire